

COMMUNE DE FLEURY LA VALLEE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 OCTOBRE 2017

L'an deux mil dix-sept et le 19 octobre 2017 à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M^{me} Marie Louise Courtois, 1^{ère} adjointe au Maire en exercice.

Étaient présent(e)s : Mmes et MM. CAMEAU M. CAMEAU S, CANCELA, COURTOIS DEMEAUX, GIRARDOT, LORAIN, LO VERSO, MOREAU, ROTH

Absents représentés : M. Jean Claude Lescot donnant pouvoir à M^{me} Sylvie Roth
M. Jean Marie Battault donnant pouvoir à M^{me} Marie Louise Courtois
M. Sylvain Michel donnant pouvoir à M^{me} Stéphanie Cameau

Absent :

Secrétaire de séance : M. Jean Lo Verso

Travaux assainissement 45 et 47 route de Joigny

M^{me} Marie Louise Courtois présente au Conseil Municipal le projet d'assainissement collectif du Lieudit « Le Château » situé au 45 et 47 route de Joigny.

L'investissement du réseau public a été estimé à 32 515,25 € HT.

Les études préparatoires sont estimées à 3 000 € HT

Les opérations de réception sont estimées à 2 100 € HT

Les travaux de raccordement des 7 logements sont estimés à 17 413,59 € HT.

Avec l'accord des propriétaires, ces travaux peuvent être réalisés sous maîtrise d'ouvrage public.

Ces travaux sont éligibles aux aides de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et du Conseil départemental

Plan de financement :

Aides de l'AESN pour le réseau public : 11 284,60 €

Aides de l'AESN pour le réseau privé : 21 000 €

Aides du Conseil Départemental : 7 523,06 €

Part communale : 10 404,57 €

Part à refacturer aux abonnés raccordés : 4 816,68 €

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu les explications de M^{me} Marie Louise Courtois, adjointe au Maire

Adopte le projet

Décide de réaliser les travaux sous charte qualité

Charge le Maire de solliciter les subventions

Décide de solliciter différentes entreprises

Mandate Monsieur le Maire pour signer l'ordre de service ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre, y compris la signature des avenants ou décisions de poursuite dans le cadre du financement mis en place pour cette opération.

Schéma directeur d'assainissement

M^{me} Marie Louise Courtois présente un projet pour l'établissement d'un schéma directeur d'assainissement. Celui-ci permettra de contrôler le réseau d'assainissement, d'effectuer les travaux nécessaires sur la commune.

La dépense hors taxe est estimée à 50 312,00 €

Plan de financement :

- Part de la Commune 20 % : 10 062,40 €

- Subvention Agence de l'eau 80 % : 40 249,60 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Adopte le dossier

Charge Monsieur le Maire de demander les subventions correspondantes

Décide de solliciter différentes entreprises

Mandate Monsieur le Maire pour signer l'ordre de service ainsi que toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre, y compris la signature des avenants ou décisions de poursuite dans le cadre du financement mis en place pour cette opération.

Régisseur

Vu la délibération en date du 29 janvier 2015.

Vu le départ en retraite de l'ancienne secrétaire,

M^{me} Marie Louise Courtois, informe l'assemblée délibérante la nécessité de désigner une nouvelle régisseuse. C'est M^{me} Peggy Ballin qui a été nommée. Un arrêté de nomination sera établi.

Chèques cadeaux 2017

M^{me} Marie Louise Courtois, fait part à l'assemblée délibérante la nécessité de prendre une délibération concernant l'acquisition de chèques cadeaux.

Les chèques cadeaux seront attribués comme par le passé à l'ensemble des agents de la collectivité, pour un montant total de 1 701, 00 €. Ce tarif comprend 1 680 € TTC chèques cadeaux, plus 21 € de frais de gestion.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la commande des chèques Cadeaux.

Et charge M. Le Maire de passer commande.

Décision modificative assainissement N°2

M^{me} Marie Louise Courtois informe l'assemblée délibérante la nécessité de prendre une décision modification au budget assainissement.

La décision modificative sera la suivante :

Dépenses imprévues 020 : 1.00 €

Compte amortissement 28158 : 1.00 €

Compte amortissement 681 : 1.00 €

Compte entretien voie et réseau 61523 : 1.00 €

L'assemblée délibérant accepte à l'unanimité la décision modificative N°2

Charge M. Le Maire d'inscrire les écritures nécessaires au budget primitif 2017.

Bilan garderie

M^{me} Marie Louise Courtois expose à l'assemblée délibérante le bilan de la garderie pour l'année 2016/2017.

Nombre de séquences annuelles le matin : 2594

Nombre e séquences annuelles le soir : 2216

Soit un total de : 4810

Fréquentation annuelle des effectifs de Branches le matin : 868

Fréquentation annuelle des effectifs de Branches le soir : 384

Soit un total de : 1252

Un total de recette de : 9 133.20 €

Dépenses de fonctionnement : 14 479.85 €

Celles-ci comprennent les frais de personnel, ainsi que les frais de fournitures.

Résultat de l'année 2016-2017 : - 5 346.65 € contre - 7 696.97 € en 2015/2016.

Election sénatoriale

Selon l'arrêté préfectoral du 06 octobre 2017 notifiant la date 19 octobre 2017 pour l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales,

M^{me} Marie Louise Courtois fait part à l'assemblée délibérante de la liste des candidatures aux délégués, expose la procédure des élections.

M^{me} Marie Louise Courtois a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Une seule liste est parvenue à l'heure du scrutin.

La liste proposée est la suivante :

Candidats titulaires

M. Jean Claude LESCOT
M^{me} Françoise CANCELA
M. Bernard MOREAU

Candidats suppléants

M^{me} Marie Louise COURTOIS
M. Jean Marie BATAULT
M^{me} Sylvie ROTH

Résultat de l'élection

Nombre de votants : 13
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de suffrages exprimés : 13

M^{me} Marie Louise Courtois a proclamé élus délégués les candidats de la liste dans l'ordre de présentation.

Informations diverses

Notification de subvention

M^{me} Marie Louise Courtois fait part au conseil l'attribution de la subvention au titre « Villages de l'Yonne », à hauteur de 8 804, 00 € pour financer la rénovation du court de tennis extérieur.

Demande d'utilisation de la salle polyvalente

M^{me} Marie Louise Courtois expose à l'assemblée délibérante la demande de l'IME de Guerchy d'utiliser de la salle polyvalente les mercredis après-midi de 13 h 45- 16 h 30 environ (hors vacances scolaires) sur la période de l'année scolaire 2017-2018.

Un groupe d'élèves de l'IME, en vue de mettre en place une activité théâtre qui pourrait éventuellement aussi être proposée aux jeunes de Fleury intéressés par cette animation.

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à la demande, une convention sera mise en place.

Transfert de la compétence eau.

La fédération des Eaux Puisaye Forterre valide la demande d'adhésion de la commune de Fleury la Vallée au syndicat des eaux Puisaye Forterre. La commune devra transmettre les plans des réseaux, et d'ouvrage, un descriptif du réseau linéaire, nombre de branchements.

La partie administrative :

Afin de préparer le transfert au 1^{er} janvier 2018, la commune de Fleury la Vallée doit transmettre tous les éléments administratifs permettant la relève des compteurs et la facturation.

Transport scolaire

M^{me} Marie Louise Courtois donne lecture du courrier de M. le Maire au Président du Conseil Départemental et Régional notifiant un dysfonctionnement sur la ligne 49 Fleury la Vallée/ Aillant sur Tholon : des retards non justifiés dans la prise en charge des élèves, transportés jusqu'au collège d'Aillant sur Tholon.

M^{me} Peggy Girardot fait part d'un nouvel incident, sur la ligne retour Aillant sur Tholon/ Fleury la Vallée.

Le Conseil Municipal conseille aux parents de notifier par courrier au Conseil Départemental et Régional les différents incidents.

Fresque école élémentaire

Les institutrices proposent de réaliser une fresque afin d'habiller les parties de béton brut situées sous les fenêtres de la cour de l'école élémentaire, avec l'accord préalable de la Mairie. Le financement du projet est en tripartie (rectorat, coopérative scolaire, mairie)

De ce fait, l'école élémentaire sollicite la commune de Fleury la Vallée une subvention à hauteur de 300 €, Sachant que les activités auraient lieu en janvier 2018, M^{me} Marie Louise Courtois propose d'étudier cette demande lors de l'élaboration du budget 2018.

Réunion PLUI

M^{me} Marie Louise Courtois rappelle la réunion du PLUI

Communauté de Communes de l'Aillantais

M^{me} Marie Louise Courtois fait part au Conseil Municipal de différentes informations de la Communauté de Communes de l'Aillantais

Premier point :

Deux présidents de commissions ont démissionné, celui de la commission économique et celui de la commission tourisme et communication. De ce fait, il y a une refonte de cette commission, elle sera désormais intitulée « attractivité du territoire ». Parmi les

thématiques qu'elle traitera, figurera la promotion du tourisme et des circuits courts avec l'opération « bien manger pour bien vivre dans l'Aillantais ». Le comité de pilotage de celle-ci était jusqu'alors hébergé par la commission « développement économique et numérique »

Cette réorganisation des champs d'intervention des deux commissions a un impact sur leur composition : les membres de la commission développement économique souhaitant continuer à suivre l'opération « Bien Manger bien vivre sur L'Aillantais » devront aussi être affiliés à 5^{ème} commission. Cette commission aura également dans son champ d'intervention le suivi de l'école de musique.

M^{me} Marie Louise Courtois, adjointe au Maire invite les Conseils municipaux à formuler leurs éventuels souhaits d'intégrer la commission.

Deuxième point : dans le cadre de la démarche du Scot du grand Auxerrois, une session d'atelier du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) est programmé par le pôle d'Equilibre Territorial et Rural. Le mercredi 29 novembre de 9 h 00 à 17 h 30 au siège de la Communauté d'agglomération de L'Auxerrois. Cette conférence est ouverte à tous les conseillers municipaux des communes membres de la PETR (pôle d'équilibre territorial et rural). Celle-ci adressera prochainement un mail détaillant les ateliers thématiques qui seront proposés. Chaque élu pourra se positionner sur un ou plusieurs ateliers.

Tour de Table

- M^{me} Monique Cameau fait part au Conseil municipal de la réunion des correspondants défenses de l'Auxerrois. Lors de cette réunion, le lieutenant-colonel Teissier a présenté des réservistes, des militaires, de manière à expliquer le rôle de secrétaire défense.
Il se décompose en trois axes :
 - Le parcours de la citoyenneté
 - L'information générale de la défense
 - Et le devoir de mémoire

M^{me} Monique Cameau informe d'une demande d'un label pour le centenaire 14/18 concernant le travail de Lucie Aubert sur les poilus de Fleury morts pour la France qui sera examinée par le Comité Départemental de la Délégation Militaire d'Auxerre.

En complément, un travail est conduit par Jean Marie Battault et Marie Louise Courtois pour envisager, en 2018, la rénovation des sépultures non entretenues des poilus morts pour la France.

- M. Jean Lo Verso fait part de la demande d'un administré concernant le début des travaux de l'aménagement de la Croix Buissée.
M^{me} Marie Louise Courtois informe qu'ils commenceront courant 2018 après les démarches administratives : demandes de subvention et passation de marché. Elle souligne que les aménagements de la rue, notamment des trottoirs devront répondre aux normes d'accessibilité en vigueur.

M. Jean Lo Verso fait part du problème à l'école maternelle, concernant le refus d'accepter les sacs « scolaires » des enfants malgré la demande des parents. M^{me} Peggy Girardot confirme ce problème.

M^{me} Marie Louise Courtois, propose que le sujet soit mis en discussion lors du prochain conseil d'école, le Conseil Municipal ne peut pas statuer sur ce sujet.

- M^{me} Marie Louise Courtois expose l'évolution des courts de tennis, l'installation du grillage autour et la peinture sont encore à réaliser. L'entreprise Bentin doit passer les gaines pour la mise en place de l'électrification.
- Les travaux de la rue la Croix Buissée : Le dossier concernant ces travaux est en cours d'élaboration avec un réajustement sur le coût final afin que le montant restant à charge (après déduction de subventions) puisse être supporté par le budget de la commune. M^{me} Marie Louise Courtois précise qu'une délibération devra être prise lors du prochain Conseil Municipal.
- Carrefour de la Mare, compte tenu de la mise en test d'un giratoire qui s'est avéré ne pas répondre totalement aux objectifs fixés, une nouvelle étude devra être réalisée avec l'ATD. Mme Marie Louise Courtois Maire va prendre rendez-vous prochainement.

Séance levée à 20 H 00

Adjointe chargée de la communication

Sylvie Roth